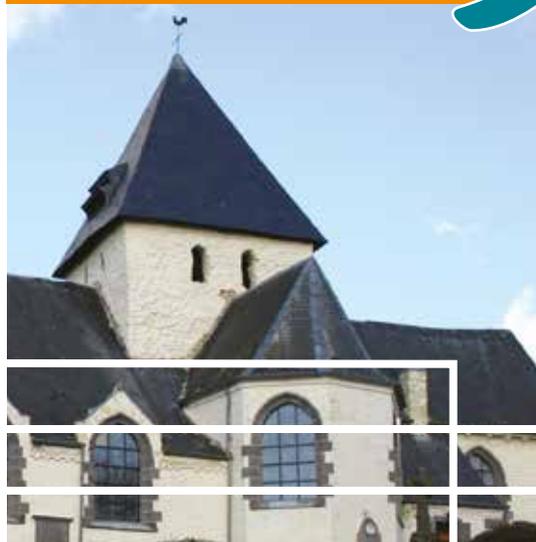


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Octobre 2022



n°190

sommaire



C. C. DES ENFANTS



JUBILAIRES



TRAVAUX

EDITO

Le 15 août, la Saint Remy, les Kermesses de Virginal, d'Haut-Ittre et de Fauquez, Ittre se jette à l'eau, Ittre Night Run ont tous connus un très beau succès de foule et, comme on le souhaitait, se sont déroulés dans une ambiance familiale et sans incident.

Nous ne pouvons que remercier les différents organisateurs d'avoir rebondi et répondu présents pour assurer à tous la joie d'être sorti de deux ans de privations.

L'automne et l'hiver vont certainement être des périodes dures à passer pour certains de nos concitoyens, nous devons continuer et c'est notre devoir à tous de soutenir ceux qui rencontreront des difficultés.

La commune ne sera pas épargnée non plus et nous nous attendons à cinq défis majeurs.

1°) L'augmentation de la masse salariale.

Elle représente une somme d'environ 5 millions d'euros en comptant une moyenne de 5% d'augmentation à la suite des différents sauts d'index sur l'année 2022, faites le calcul.

Pour 2023, nous partons donc avec une augmentation de 10% par rapport à 2022 et le bureau du plan prévoit 2 à 3 sauts d'index supplémentaires sur l'année.

Bien sûr ces sauts d'index compensent tant bien que mal

l'inflation fulgurante que nous connaissons et atténuent ses effets, ce qui est une bonne chose. A cela nous devons aussi inclure les augmentations annales et biennales et les progressions au sein de la carrière des agents.

2°) L'augmentation des prix de l'énergie.

Comme tout un chacun, ces augmentations toucheront les bâtiments communaux et le matériel roulant. Jusqu'à présent, nous avions via nos marchés publics des prix stables.

3°) L'augmentation des prix des matériaux.

Notre commune consomme des matériaux qui ont subi au cours de ces derniers mois des augmentations significatives comme le béton, l'asphalte, le papier et nous devons aussi assurer certaines pénuries comme le sel de déneigement.

4°) La dotation au CPAS

Les hausses salariales sont également applicables au CPAS et à cela s'ajouteront des demandes de plus en plus importantes de nos concitoyens que nous devons soutenir pour passer des caps difficiles notamment dans les problèmes de chauffage et de pertes d'emplois.

5°) Les transferts à la Police et aux Pompiers

Sur les deux dernières années, notre contribution à la zone de police a considérablement augmenté, ceci est du au renforcement des effectifs sur la zone mais aussi et surtout

au fait que 85% des frais de la police résultent des salaires. Comme cela ne suffisait pas, les récentes négociations où les policiers ont obtenu des avantages conséquents (salaire-carrière- chèques repas) ont été accordés par le Fédéral mais sur le compte des communes.

Pour les pompiers, la Province intervient de plus en plus mais toujours pas le Fédéral malgré les promesses.

Ce que nous subirons au cours des prochains mois, toutes les communes le subiront avec quand même une différence, c'est que dès la première modification budgétaire, nous avons anticipé les problèmes en créant des provisions tant pour la police que pour le CPAS afin de répondre aux problèmes d'énergie et des coûts salariaux.

Depuis la crise de NLMK qui n'est pas finie, notre gestion communale a complètement changé et grâce à nos bonis cumulés, à notre recherche permanente de subsides, à notre rigueur budgétaire nous pouvons répondre à ces défis sans perte d'emplois, en maintenant nos services à la population et en investissant pour l'avenir, mais chacun au sein de l'administration devra être attentif aux dépenses.

Ce sera bien sûr le sixième défi.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



PLACE AUX ENFANTS 2022!

Cette année encore, la commune d'Ittre participe à l'opération «Place aux enfants» pendant laquelle nos petits citoyens de 8 à 12 ans pourront découvrir un grand nombre d'activités exercées par nos associations, commerçants et entrepreneurs locaux.

Nos partenaires cette année sont :

- La Zone de Police Ouest BW
- Boucherie Pascal Tassignon
- Ferronnerie Gascard G.S.C.
- Bibliothèque de Virginal
- Equinoa – refuge pédagogique

Rendez-vous le samedi 15 octobre à la salle Planchette à Iltre.

Attention : sur inscription uniquement. l.lattenist@ittre.be

PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS COMMUNAUX ENFANTS :

C'est en gardant leurs beaux sourires mais en ayant le cœur légèrement stressé par l'exercice, que nos nouveaux conseillers communaux enfants, ont prêté serment ce mardi 13 septembre dernier, lors du Conseil Communal !

Une fois de plus, félicitons les pour leur investissement !

**HADI Lyna - LEONARD Simon - LAURENT Elisa
LEBACQ Eilly - TOULMONDE SUKIC Luka
RESPELIER Julien.**



Rappelons que l'école libre d'Iltre intégrera également, comme prévu ce beau projet lors de cette année scolaire 2022-2023 ! Souhaitons leurs d'ores et déjà, la bienvenue dans cette belle aventure !



CONSULTATION CITOYENNE PRÉALABLE À L'ÉLABORATION DU GUIDE COMMUNAL D'URBANISME :

La Commune d'Iltre, accompagnée du bureau d'études BRAT, entame l'élaboration de son Guide Communal d'Urbanisme (GCU). Des règles d'urbanisme s'appliquent lors de travaux de construction, rénovation, aménagement... notamment via la délivrance de permis. Le Guide d'urbanisme est l'occasion pour une Commune de les rassembler dans un même document comportant des objectifs et indications urbanistiques concrètes. Le guide s'appliquera aux futurs actes et travaux soumis à permis d'urbanisme dans la commune. La Commune a décidé d'aborder les 2 thématiques suivantes dans son Guide Communal d'Urbanisme : 1° Les constructions : la volumétrie, les couleurs, les principes généraux d'implantation et la conservation des constructions; 2° Les voiries et les espaces publics : le gabarit, l'aspect et la conservation des voiries et des espaces publics.

Cette consultation est une première étape du travail, qui a pour but de connaître votre sensibilité et vision quant au traitement d'une série de questions urbanistiques à Iltre. Par la suite, tou.te.s les citoyen.ne.s seront à nouveau invité.e.s à participer à l'enquête publique officielle relative

au projet de Guide Communal d'Urbanisme tel qu'adopté par le Conseil Communal. La présente consultation est anonyme et respecte les normes en vigueur concernant la protection des données privées. Les données recueillies ne seront utilisées que dans le cadre de l'élaboration du Guide Communal d'Urbanisme d'Iltre. Cette consultation et le traitement des données sont réalisés par le bureau d'études BRAT pour le compte de la Commune de Iltre.

Le questionnaire est mis à votre disposition en ligne jusqu'au 13 novembre 2022 sur www.ittre.be et sur la **page facebook de la commune d'Iltre**.

Ce processus participatif global intègre également la consultation d'autres acteurs-clé tels que la CCATM, les architectes, géomètres.

Une réunion de conclusion ensuite sera organisée pour vous informer et échanger sur les résultats de ces consultations. Elle se déroulera le 30 novembre 2022 à 19h00 salle Planchette (derrière le CPAS). Vous pourrez vous y inscrire via le lien qui sera mis à votre disposition sur www.ittre.be. Nous vous remercions de votre participation.

Le Collège communal et le BRAT



PROJET MEGA

Depuis toujours la Zone de police Ouest Brabant wallon est présente dans les écoles au sein des 4 communes la composant soit Braine-

Le-Château, Iltre, Rebecq et Tubize.

De nombreuses écoles primaires sont situées sur notre territoire et le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter.

Outre les cours de sécurité routière que nous donnons 1 fois par an lors de chaque cycle de primaire, Nous participons également au projet



MEGA (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir). Il s'agit d'un projet, en étroite collaboration avec les directions d'école et les enseignants, qui concerne les élèves de 6^{ème} primaire tous réseaux confondus.

Nos policiers (Aurore, Caroline, Guillaume, Loïc et Ophélie) vont se présenter cette année au sein des différents établissements ayant manifesté de l'intérêt pour ce projet. Nous avons beaucoup de succès !

Ce projet est constitué de plusieurs modules. Nous abordons les thèmes suivants :

- Numéros urgence
- Utilisation internet
- Cyberharcèlement
- Stupéfiants
- Estime de soi

Notre objectif est de sensibiliser les enfants aux différentes problématiques qu'ils risquent de rencontrer lors de leur arrivée dans l'enseignement secondaire. De plus, un lien entre le policier et les enfants se crée et il n'est pas rare que Monsieur ou Madame MEGA soit salué des années plus tard par les adolescents voire les adultes.

La zone de police Ouest Brabant wallon très impliquée dans l'avenir de nos enfants offre un cahier à tous les élèves et un brevet est délivré en fin de session.



« L'enfant, je le répète, c'est l'avenir. Ce sillon-là est généreux : il donne plus que l'épi pour le grain de blé. Déposez-y une étincelle, il vous rendra une gerbe de lumière »

Victor Hugo



PARFOIS DES PETITS GESTES NOUS PERMETTENT DE DIMINUER NOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE.

Vous ne savez pas par où commencer pour essayer de diminuer la facture d'électricité? Commencez par des choses simples, comme éteindre les lumières qui ne sont pas nécessaires mais aussi :

TRAQUEZ LES PETITES CONSOMMATIONS DU QUOTIDIEN

Laisser votre chargeur de GSM branché alors que vous ne l'utilisez pas ou que la charge est terminée fait partie de ces mauvaises habitudes qui, l'air de rien, augmentent votre consommation d'électricité.



Il en va de même pour les appareils restant constamment en veille tels que votre téléviseur, votre chaîne hi-fi ou encore votre micro-onde.

Pensez alors à éteindre complètement vos différents équipements et vous économiserez de précieux kilowattheures!

Peur d'oublier? Investissez dans des blocs multiprises dotés d'un interrupteur lumineux. En actionnant ce dernier, vous couperez en même temps

l'alimentation électrique de plusieurs appareils.

Quant à votre ordinateur, il peut également vous aider à baisser votre facture d'électricité à condition de le régler correctement.

Pour ce faire, un seul geste suffit : actionner le mode « économie d'énergie ».

Autre possibilité : diminuer la luminosité de votre écran. En effet, en plus de limiter la fatigue visuelle, cette solution a pour avantage de rendre l'ordinateur moins gourmand en énergie.



ITTRE EST-IL LE NOUVEAU FRANCORCHAMPS?

Un bon nombre de citoyens se plaignent, peut-être à juste titre, de la vitesse de certains automobilistes et motards dans notre beau village ...

Mais qu'en est-il exactement ?

Depuis plusieurs mois des mesureurs de vitesse sont installés dans les rues d'Ittre. Pour avoir des chiffres représentatifs, nous les laissons une semaine complète hors vacances scolaires.



Voici quelques exemples de rues qui ont déjà été mesurées :

- Rue Les Haut du Ry Ternel : 37356 véhicules/semaine avec une vitesse moyenne de 51 km/h et un V85* à 61 km/h.
- Rue du Rouge Bouton : 9538 véh/sem avec une vitesse moyenne de 44 km/h et un V85* à 53 km/h.

- Boulevard Piron : 33000 véh/sem avec vit. moy. de 54 km/h et un V85* à 64 km/h.
- Rue des Chataigniers : 40451 véh/sem avec vit. moy. de 57 km/h et un V85* à 66 km/h.
- Rue de Haut-Ittre (Rue de Gasbeek) : 30903 véh/sem avec vit. moy. de 57 km/h et un V85* à 67 km/h.
- Rue Dujacquier : 17591 véh/sem avec vit. moy. de 57 km/h et un V85* à 69 km/h.
- Rue de Huleu (Haut) : 29050 véh/sem avec vit moy 48 km/h et un V85* à 59 km/h.



V85* est la vitesse moyenne que 85% des véhicules en excès font.

Vous pouvez constater que là où il y a des chicanes la vitesse est respectée.

On peut aussi constater que même si les vitesses ne sont pas respectées, elles ne sont pas non plus excessives.

Nous avons quand même remarqué quelques excès fait par des inconscients mais ils ne sont pas nombreux.

Continuons chacun à respecter les limitations de vitesses pour faire en sorte que ceux qui nous suivent le fassent aussi. . .

Il en va de notre sécurité à tous!



« LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE » PEUT VOUS AIDER A PAYER VOTRE FACTURE



Le fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage et dont les revenus sont limités.

Voici les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation de chauffage.

Vous vous chauffez avec un des types de combustible suivants :

- Gasoil de chauffage

- Pétrole lampant
- Gaz propane en vrac.

Qui peut bénéficier de cette allocation chauffage :

- Les personnes ayant des revenus limités.
- Les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (statut BIM).
- Les personnes endettées.

Toutefois, le montant annuel des revenus imposables bruts du ménage doit être **inférieur à 22.034,79 € majoré de 4.079,35 € par personne à charge.**

Si vous répondez aux critères ci-dessus, vous pouvez prétendre à une allocation chauffage qui peut varier de 0,14 à 0,36 € par litre, ce montant est calculé en fonction du prix d'achat du combustible repris sur votre facture.

Où et quand introduite votre demande ?

Après du C.P.A.S. d'Ittre, dans les **60 jours** calendrier suivant la livraison du combustible.

Quels documents devez-vous nous communiquer ?

- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- La facture d'achat du combustible
- L'avertissement extrait de rôle le plus récent en matière d'impôts des personnes physiques.

Vous êtes dans les conditions pour bénéficier de l'allocation de chauffage ;

Vous avez des questions ;

Vous ne savez pas si vous êtes dans les conditions ;

Vous êtes invité à appeler le C.P.A.S. au 067/64.71.67 ou à vous rendre aux permanences du CPAS (mardi et jeudi de 9h00 à 11h30).



Dans le cadre de la donnerie «spécial enfants», la commune organise **une collecte de jouets en super état.**

Ceux-ci seront donnés aux enfants de la Commune ...

Pour que le sac du Grand Saint soit assez rempli et qu'il puisse gâter tous les enfants sages, nous récoltons vos dons **LES MARDIS ET VENDREDIS DE 9H À 15H** (service extrascolaire, à l'arrière de la commune) ainsi que **LE 25 NOVEMBRE, ENTRE 16H ET 19H** à la salle Planchette à Ittre.

Pour tous renseignements, contactez:

- Mme Sylviane Bontet au 067/77.27.88 ou au 0472/48.10.07 ou
- Mme Fabienne Mollaert au 0474/23.12.64



ACTIVITÉS DES AÎNÉS

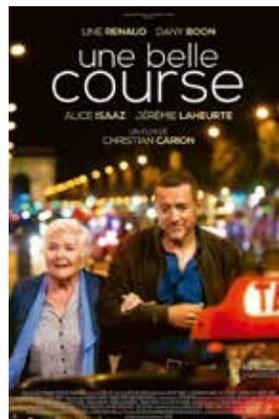


SENIORS AT THE MOVIES

Tickets: 10,95€
Séance dès 13h30



Le mercredi 18/10/2022



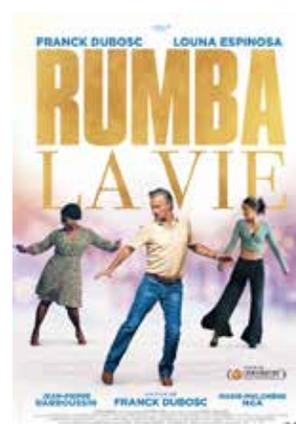
Le mercredi 15/11/2022

GYM DOUCE:

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la salle de sports de Virginal les 7, 21 octobre, 4 et 18 novembre de 15 à 16

heures pour une séance de gym douce, animée par une kinésithérapeute.

Pour tout renseignement, contacter Arthur Deghorain au **0475 59 86 05**



Le mercredi 13/12/2022

Informations et Réservations:
Commission des aînés
Arthur Deghorain:
0475 59 86 05



LES ACTIVITÉS DE LA RCA SPORT'ITTRE

PROJET PADEL : C'EST PARTI !



Le 13 septembre dernier, le chantier qui verra la construction de deux terrains couverts de padel a débuté sur le site du complexe sportif de Virginal. Ceux-ci seront aménagés entre le parking et le terrain synthétique. Nous vous invitons à suivre l'évolution du chantier via l'album photos sur la page Facebook « Sport Ittre ». Tout prochainement, il sera donc possible de pratiquer une nouvelle activité en plein boom sur notre commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.

TERRAIN SYNTHÉTIQUE : NOUVEL ÉCLAIRAGE LED

Les 31 août et 1er septembre, un nouvel éclairage LED a été installé sur le terrain



synthétique du complexe sportif de Virginal.

Cet investissement a été réalisé pour répondre aux nouvelles exigences de la Fédération de hockey.

Celui-ci permettra donc au Lynx Hockey Club de bénéficier d'un éclairage homologué pour la tenue de ses matchs en soirée.

De plus, grâce au LED, la consommation énergétique ne sera pas plus importante qu'auparavant même si la puissance de l'éclairage a été revue à la hausse.

NOUVEAUTÉ : SESSION DE COURSE À PIED



Le 6 septembre dernier a eu lieu la première séance de la grande nouveauté de Sport Ittre en cette rentrée : une session de course à pied pour débutants. Une quinzaine de personnes se sont inscrites et profitent des conseils avisés de notre nouveau coach expérimenté, Alain.

Bonne nouvelle !

Dès le printemps prochain, deux nouvelles sessions seront organisées : une pour le niveau « débutants » et une pour le niveau « intermédiaire ».

Plus d'infos prochainement sur notre site web : www.sport-ittre.be.

VACANCES DE TOUSSAINT : STAGES POUR ENFANTS !

Durant les vacances de Toussaint, le complexe sportif de Virginal accueillera à nouveau des stages pour enfants.

Durant la première semaine (du 24 au 28 octobre), un stage multisports sera organisé par l'ASBL Sport Kids.

Durant la deuxième semaine (du 31 octobre au 4 novembre), un stage de karaté sera organisé par le Karaté Club Mawashi Virginal.

Retrouvez les liens sur www.sport-ittre.be

Contactez-nous :

sportittre@ittre.be

067/79.10.34

www.sport-ittre.be

www.facebook.com/rcasportittre



FÉLICITATIONS À NOS JUBILAIRES D'ITRE ...

NOCES DE PALISSANDRE 65 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame
Jean et Claire
Tordeurs-Delferrier



Monsieur et Madame
Fredy et Jeanine
Devroede-Calmant

NOCES DE DIAMANT 60 ANS DE MARIAGE

Monsieur et Madame
Pierre et Danielle
Lisart-Chavez



NOCES D'OR 50 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame
Jean-Pierre et Marie
Moermans-Michiels



Monsieur et Madame
Albert et Marianne
Dupont-Dupont

ET DE VIRGINAL

NOCES DE PALISSANDRE 65 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame
Robert et Marie-Louise
Descamps-Mainfroy



Monsieur et Madame
Lucien et Marguerite
Deguillaume-Desmedt

NOCES DE DIAMANT 60 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame
André et Danielle
Mollaert-Lacroix

NOCES D'OR 50 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame
José et Paulette
Buekens-Bontet



Monsieur et Madame
Alain et Françoise
Roggemans-Vanderstokken



Monsieur et Madame
Paul et Arlette
Reisch-Smith



Monsieur et Madame
Richard et Lucienne
Flandroy-Dujacquier



Monsieur et Madame
Jean-Pierre et Gilberte
Coutellier-Acusilas



Monsieur et Madame
Paul et Anne
Jossart-Gervy



Monsieur et Madame
Hubert et Chantal
De Baerdemaeker-Carpentier



Monsieur et Madame
Michel et Micheline
Tilman-Hemeryckx



LES TRAVAUX DES MOIS D'AÔÛT, SEPTEMBRE ET CEUX EN COURS

TRAITEMENT DES CHÂSSIS À LA CURE DE HAUT-ITTRE ET À L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE VIRGINAL :



Le service travaux, avec l'aide des étudiants, a réalisé le traitement des châssis et portes sur plusieurs bâtiments communaux.



RÉALISATION DES EFFETS DE PORTE :

Le service travaux a réalisé les effets de porte à la rue de Clabecq et à la rue de Huleu. Merci à toute l'équipe pour la réalisation de ce travail.

Rue de Clabecq :



Rue de Huleu :



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE D'ITTRE :

Le désherbage manuel étant une charge extrêmement lourde au cimetière d'Ittre, il a été décidé de jouer la carte « cimetières verts » à fond !

L'idée est de semer les allées et d'aménager les entre-tombes. Pour ce que soit plus facile d'entretien et qu'il reste possible à la population de mettre des plantes devant les tombes, il a été décidé de délimiter les allées à l'aide de bordures.

Ce n'est pas moins de 350m de bordures qui sont occupées d'être posées.

Merci à toute l'équipe du service travaux pour ce bel aménagement.



DÉBROUSSAILLAGE DES SENTIERS :

Le service travaux a réalisé le débroussaillage de l'ensemble des sentiers situés sur notre commune.



TRAITEMENT DE LA RENOUÉE DU JAPON SUR LA ROUTE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU :

Le service travaux, avec l'aide des étudiants, est occupé à traiter la renouée du japon située à la rue de Braine le château. C'est un travail de longue haleine et à répéter toutes les deux semaines jusqu'à l'extinction de cette plante invasive.



LES FESTIVITÉS À ITTRE :



Le service travaux travaille d'arrachepied depuis la fin juin pour toutes les festivités dans notre belle commune.

Il y a tout d'abord eu le marché des saveurs, la kermesse de Virginal, place aux artistes, le 15 août, l'été en plein air, la deuxième kermesse de Virginal, les 190 ans du canal et pour finir la Saint Remy. Nous voulons souligner l'énorme travail effectué par notre personnel sans qui, aucune de ces festivités ne serait possible.

TRAVAUX DU COLLECTEUR DE HAUT-ITTRE :

Les travaux du collecteur se poursuivent, l'asphaltage à la rue du Bilot et Thibermont est maintenant clôturé. Les réparations des trottoirs et accès riverains se feront dans la foulée.

Asphaltage rue de Thibermont :



Asphaltage carrefour rue de la longue semaine/ rue du bilot (la zone rouge sera réalisée ultérieurement)

La rue de Warchay a été complètement refaite et la première couche d'asphalte à été posée, il restera la couche de finition après la remise à niveau des taques et avaloirs.

Le sentier des longs prés a également été réalisé entre la rue du patriote et la rue de Schoot.

De petites préparations seront réalisées ainsi que la plantation et aménagement le long du site.



RÉALISATION DE LA ZIT DE GAESBECQ :

Les travaux de la zone d'immersion temporaire se poursuivent avec la réalisation de l'ouvrage béton par lequel passera le cours d'eau du Ry Ternel.



Le terrassement et l'empierrement ont été posés sur le premier tronçon de sentier ainsi que l'aménagement de la première partie de la digue.

Malgré la météo changeante et les intempéries, l'ouvrage en béton se poursuit ainsi que le terrassement de la deuxième partie du sentier.



RECRUTEMENT D'UN EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION POUR LE DÉPARTEMENT FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS À TEMPS PLEIN (H/F/X)



Rendez-vous sur les actualités du site internet communal pour en savoir plus sur cette offre d'emploi, ou scannez ce QR-Code pour un accès direct



EXPRESSION POLITIQUE IC

ITTRE - MAJORITÉ CONTRE OPPOSITION : UN DÉNI DE DÉMOCRATIE.

En 2018, les groupe IC et Pacte ont rassemblé 2213 votes alors que la majorité PS(EPI)/MR n'en ont récoltés que 2147.

L'attribution des sièges au conseil communal ne se calcule pas toujours en fonction du choix des électeurs. A deux ans de l'échéance électorale, la « majorité » PS/ MR devrait s'en souvenir ...

Quatre ans après ces élections, les ittrois sont en droit de se demander comment ils sont représentés au Conseil communal, instance de la démocratie locale par excellence.

Les représentants de la minorité se sont opposés à certains projets, peu adaptés à notre commune, trop ambitieux, trop chers, ne répondant pas à un besoin réel, ...

Le refus de l'opposition ou d'une partie de celle-ci ont toujours été motivés, voire accompagnés de propositions alternatives, créatives, raisonnables en termes financiers, ... Toujours dans un esprit constructif pour le bien de chaque ittrois, dans l'intérêt général de notre village. Sans esprit dogmatique ni revendication partisane ou revancharde. Avant tout, des propositions basées sur une participation citoyenne essentielle pour les deux groupes de la minorité IC/Pacte et sur laquelle ils basent chacune de leurs actions.

Par exemple, des propositions en faveur d'une extension moins coûteuse des bureaux de

l'administration communale, pour une alternative plus rurale et plus écologique de la nouvelle bibliothèque, pour des actions prioritaires dans la sauvegarde de l'environnement et la biodiversité, ...

Lors du dernier conseil communal, la minorité s'est à nouveau heurtée au dogmatisme du collège et de sa majorité docile.

Trois propositions visant à enrichir les projets du collège sur la mobilité douce au centre du village, sur la crise de l'énergie et les actions menées par la commune, à ouvrir notre village sur la solidarité Nord-Sud, propositions pleines de conviction et d'espoir portées par des conseillers qui ne veulent que faire ce pourquoi ils ont été élus - contribuer au bien-être de leur communauté - propositions balayées d'un revers de la main par une majorité arrogante et fermée à toute discussion.

Après quatre ans de travail au Conseil communal, les conseillers de la minorité, IC-Pacte, ressentent une déception immense de ne pas pouvoir exercer le mandat qui leur a été donné par les électeurs, une tristesse considérable de ne pas pouvoir agir pour le bien commun et une vraie colère de devoir faire face à une majorité qui les ignore purement et simplement.

>Pour le groupe IC, Ferdinand Jolly



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

ITTRE - MAJORITÉ CONTRE OPPOSITION : UN DÉNI DE DÉMOCRATIE.

En 2018, les groupe IC et Pacte ont rassemblé 2213 votes alors que la majorité PS(EPI)/MR n'en a récolté que 2147.

L'attribution des sièges au conseil communal ne se calcule pas toujours en fonction du choix des électeurs. A deux ans de l'échéance électorale, la « majorité » PS/ MR devrait s'en souvenir ...

Quatre ans après ces élections, les ittrois sont en droit de se demander comment ils sont représentés au Conseil communal, instance de la démocratie locale par excellence.

Les représentants de la minorité se sont opposés à certains projets, peu adaptés à notre commune, trop ambitieux, trop chers, ne répondant pas à un besoin réel, ...

Le refus de l'opposition ou d'une partie de celle-ci ont toujours été motivés, voire accompagnés de propositions alternatives, créatives, raisonnables en termes financiers, ... Toujours dans un esprit constructif pour le bien de chaque ittrois, dans l'intérêt général de notre village. Sans esprit dogmatique ni revendication partisane ou revancharde. Avant tout, des propositions basées sur une participation citoyenne essentielle pour les deux groupes de la minorité IC/Pacte et sur laquelle ils basent chacune de leurs actions.

Par exemple, des propositions en faveur d'une extension moins coûteuse des bureaux de

l'administration communale, pour une alternative plus rurale et plus écologique de la nouvelle bibliothèque, pour des actions prioritaires dans la sauvegarde de l'environnement et la biodiversité, ...

Lors du dernier conseil communal, la minorité s'est à nouveau heurtée au dogmatisme du collège et de sa majorité docile.

Trois propositions visant à enrichir les projets du collège sur la mobilité douce au centre du village, sur la crise de l'énergie et les actions menées par la commune, à ouvrir notre village sur la solidarité Nord-Sud, propositions pleines de conviction et d'espoir portées par des conseillers qui ne veulent que faire ce pourquoi ils ont été élus - contribuer au bien-être de leur communauté - propositions balayées d'un revers de la main par une majorité arrogante et fermée à toute discussion.

Après quatre ans de travail au Conseil communal, les conseillers de la minorité, IC-Pacte, ressentent une déception immense de ne pas pouvoir exercer le mandat qui leur a été donné par les électeurs, une tristesse considérable de ne pas pouvoir agir pour le bien commun et une vraie colère de devoir faire face à une majorité qui les ignore purement et simplement.

>Pour le groupe Pacte, Claude Debrulle



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au **067/79.43.25**,
- soit par mail via **population@ittre.be**
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune: **www.ittre.be** ou via ce QR-CODE: Nous vous remercions d'avance

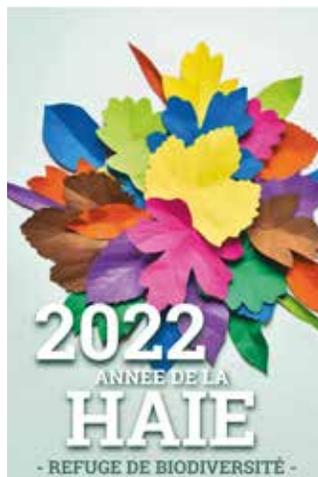


APPEL AUX CANDIDATS: CONSEILS CONSULTATIFS

Il reste des places au sein des conseils suivants:

- Conseil consultatif de la mobilité réduite
- Conseil consultatif de la solidarité internationale,
- Conseil consultatif des affaires sociales et des assuétudes
- Conseil consultatif de l'Économie, de l'Économie durable, de l'Emploi et des PME
- Conseil consultatif de la Jeunesse et du Sport
- Comité de pilotage du PAEDC

Vous êtes intéressé(e)s par ces matières et vous habitez Ittre? **N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous!** Envoyez votre candidature à l'adresse suivante : info@ittre.be ou Commune d'Ittre, rue Planchette n°2 - 1460 Ittre.



DISTRIBUTION D'ARBRES

le 26 novembre 2022
de 9 h à 12 h

parking du centre de Virginal

OPÉRATION «UN ENFANT, UN ARBRE»

le 27 novembre 2022
à 11 h

Forêt Domaniale
du Bois des Nonnes et Fauquez



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



ÉTAT CIVIL : du 27/07/2022 au 21/09/2022

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite de personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.

NAISSANCES

SØLYST DEMEURISSE ELLA née le 29/07/2022

MARIAGES

VLASSEMBROUCK Jean-Marie
et **LAMBILLON Marie** le 03/09/2022

DÉCÈS

CAUCHETEUX MICHELINE (21/05/1931 – 25/07/2022)

CLEMENT GILBERTA (08/03/1929 – 29/07/2022)

ZWARTS MARIE (15/12/1925 – 02/08/2022)

RYKERS CHRISTIANE (04/08/1932 – 04/08/2022)

VANDELDE NADINE (23/05/1960 – 10/08/2022)

PLAS ROGER (01/08/1936 – 14/08/2022)

POELEMANS MICHÈLE (25/12/1934 – 16/08/2022)

DRABE ANDRÉE (28/11/1930 – 15/08/2022)

DEROOVER JOSEPH (26/07/1925 – 26/08/2022)

LÉONARD JEANNINE (02/04/1943 – 31/08/2022)

SENTERRE ERIC (03/08/1965 – 03/09/2022)

DEFOIN MARIE (17/09/1924 – 07/09/2022)

LINARD RENÉ (13/07/1953 – 08/09/2022)

HAUTIER MICHEL (01/08/1948 – 10/09/2022)

MILISSEN YOLANDE (16/12/1955 – 14/09/2022)

CREVECOEUR YVONNE (01/05/1932 – 16/09/2022)

PREYS FRANÇOISE (28/03/1947 – 18/09/2022)

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

18 OCTOBRE 2022
À 19H00

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
GRAND PLACE, 2 - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**